

Estrosi offre un terrain de 3000 mètres carrés aux musulmans de Nice

écrit par Olivia Blanche | 3 mai 2016



<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/30/63-des-francais-contre-le-voile-et-inquiets-a-propos-de-lislam/>

63 % cela veut dire qu'il reste encore beaucoup à faire auprès des islamophiles... Toutefois : parmi les sondés de l'IFOP il faut considérer que les adhérents de RR, RL, Bd Voltaire, etc... n'ont pas été interrogés, ce qui nous permet d'être un peu optimistes...

Mais, pendant ce temps, les hommes politiques, toujours aussi « ... » (chacun mettra l'injure qu'il veut à la place des points de suspension). En effet, à Nice, par exemple, Christian Estrosi présente

son propre projet de lieu de culte musulman.

Extrait de La Provence du samedi 30 avril : « *Le maire Les Républicains (!) de Nice, Christian Estrosi, a présenté hier son propre projet de création d'un lieu de culte musulman, sa réponse au [projet de mosquée](#) financé par l'Arabie saoudite auquel il s'oppose farouchement. Ce projet : « préparé depuis de longs mois, sinon des années », selon l'élu, qui est aussi*

président de la région PACA, (grâce aux voix socialistes, ne l'oublions pas, pour empêcher l'élection de Marion Maréchal Le Pen... Là c'est de mon cru) **prendrait place sur un terrain constructible de 3000 m2 appartenant à la ville de Nice, à l'ouest de la ville.** Ce terrain, après délibération en conseil municipal qui devrait intervenir « avant l'automne », a promis M. Estrosi, serait attribué sous la forme d'un bail emphytéotique à une association cultuelle relevant de la loi de 1905, regroupant « des personnalités représentatives de l'islam de Nice » issues du Conseil régional du culte musulman (CRCM) et de l'Union des musulmans des Alpes-Maritimes (UMAM, une association membre de l'Union des organisations islamiques de France).

Quand on pense à ce qui pourrait être construit sur 3000 m2 !!! à Nice, on devient fou ! L'islam n'a pas sa place en FRANCE !!! Cette remarque s'adresse à tous les maires de France et d'Europe !!!!

Complément de Maxime

Merci Olivia pour cette information.

J'imagine que 3000 m² de terrain à Nice doivent coûter cher, qui plus est.

Il faut se méfier des baux emphytéotiques comme de la peste.

Théoriquement, il ne s'agit pas d'un cadeau, car une redevance doit être payée chaque année. Elle est cependant d'un faible montant car **le bailleur est censé être rémunéré par la remise des constructions en fin de bail.**

Il existe cependant un problème à propos de ces montages, car l'échéance étant éloignée (99 ans souvent), il existe un risque que la restitution soit difficile dans un siècle (qui sait notamment quel sera le contexte géopolitique ? A quelles pressions et lâchetés assisteront les générations qui nous succéderont alors ?) Et, si tant est qu'elle ait lieu, l'édifice récupéré pourra être inexploitable sans travaux importants.